

Paris, le 11 avril 2025

Cher-e adhérent-e,

Tous les trois ans, le **Congrès National de la FSU-SNUipp** se réunit pour élaborer les mandats qui définiront sa politique syndicale pour les trois prochaines années. Cette année, il aura lieu du 16 au 20 juin 2025 à Aix-les-Bains. C'est un moment démocratique très important dans la vie de notre syndicat !

Pour préparer ce Congrès National, la FSU-SNUipp Paris organise un **Congrès Départemental**. Il permettra de discuter et d'arrêter les positions de la section parisienne. Elles seront alors portées lors du Congrès National d'Aix-les-Bains par une délégation de cinq membres.

Les débats s'appuient sur **quatre grands thèmes** qui regroupent l'ensemble des revendications de notre syndicat. Il est donc nécessaire qu'un maximum de syndiqué-es participe à son élaboration à partir des textes préparatoires. Plus nous serons nombreux-ses, plus les discussions seront riches !

Chaque syndiqué-e a reçu, le 1^{er} avril, par mail, les **textes préparatoires** sous format numérique, envoyés par la FSU-SNUipp nationale. Nous pouvons vous envoyer le format papier sur simple demande !

MAI 2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1 ^{er}	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Rendez-vous
mercredi 14 et jeudi 15 mai
Congrès Départemental
de la FSU-SNUipp Paris
à la Bourse du Travail,
3 rue du Château d'eau, 75010
 République

Le Congrès Départemental c'est l'occasion de :

Poursuivre
notre réflexion sur les
mobilisations à
construire

Réaffirmer
notre choix de
société

Analyser finement
les politiques éducatives
destructrices menées depuis
des années

Débattre de
notre projet pour
l'École et le métier

Faire le point sur les
revendications pour les
droits des personnels

AU PROGRAMME

Notre Congrès Départemental **se déroulera sur deux journées**. Votre présence sur ces deux journées est vivement souhaitée ! Le syndicat s'est adressé à l'Académie afin que les remplacements soient assurés pour tous-tes les syndiqué-es qui souhaiteraient venir.

Pour participer, inscrivez-vous par mail à - snu75@snuipp.fr - auprès du syndicat. Vous recevrez la convocation par mail et pourrez la joindre à votre demande d'autorisation d'absence. L'autorisation d'absence pour congrès syndical est de droit : l'IEN ne peut pas vous la refuser, à condition d'en faire la demande 48 heures avant dernier délai, soit **avant samedi 10 mai**.

Pour décider ensemble de ce que sera la contribution de la délégation parisienne aux débats du Congrès National, **venez nombreuses et nombreux au congrès de la FSU-SNUipp Paris les 14 et 15 mai !**

Mercredi 14 mai

08h30-12h00 : Débat général puis Thème 1
(hors « école inclusive »)
13h30-16h00 : Thème 3
16h30-18h00 : Thème 2
18h00 : Réunion des tendances (facultatif)

Jeudi 15 mai

08h30-12h00 : Focus « école inclusive »
13h30-16h00 : Thème 4
16h30-17h00 : Modifications statutaires puis vote de la délégation parisienne au congrès national
17h00 : Apéro de clôture



Thème 1 : Combattre les inégalités, construire une école démocratique et émancipatrice

Thème 2 : L'organisation et le fonctionnement de l'école

Thème 3 : Pour une véritable reconnaissance des personnels

Thème 4 : Un syndicalisme pour transformer l'école et la société

CONSEIL SYNDICAL

En amont du Congrès Départemental, nous vous invitons à participer **au prochain Conseil syndical (CS)** de la FSU-SNUipp. Il aura lieu mardi 6 mai à 16h30 à la Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau, 75010 (métro République).

Le Conseil syndical c'est quoi ? Tous les syndiqué-es de la FSU-SNUipp Paris sont convié-es au CS de la section une à deux fois par période. **C'est une réunion entre adhérent-es qui permet de débattre et de se positionner sur les points à l'ordre du jour.** La présence du plus grand nombre d'entre nous garantit des débats riches et des prises de décisions au plus juste sur la position de la section parisienne.

**Rendez-vous
mardi 6 mai à 16h30
Conseil syndical**
à la Bourse du Travail
3 rue du Château d'Eau, 75010



Au programme :
actualité dans les écoles,
carte scolaire, décharge de
direction, réforme de la
formation initiale...

Le bureau départemental : Nicolas ALEXANDRE, Léa DE BOISSEUIL, Audrey BOURLET DE LA VALLÉE, Claire BREZOT, Elisabeth BROM KUTAS, Colin GANNAT, Marie LAFERRIÈRE, Jérôme LAMBERT, Zélie LEBRUN, Denis PARÈS, Caroline PECQUEUR, Antonella PEREIRA, Anne-Laure STAMMINGER.